

INTERPELLATION

NO 855

LE SOUTIEN DE L'ETAT AU SPORT EST-IL EN PERIL ?!

Les diverses associations sportives doivent faire preuve de beaucoup d'imagination pour trouver les fonds nécessaires à la vie de leur club. Généralement, les cotisations des membres et la recherche de sponsors sont les principaux apports avec lesquels les sociétés composent.

Dans la loi du 17 novembre 2010 visant à encourager les activités physiques et le sport, un fond pour la promotion du sport a été prévu pour soutenir et développer le sport jurassien.

Ce fond est alimenté par la part revenant au Canton des bénéficiaires de la Loterie Romande affectés au sport, par la part de l'impôt cantonal sur les maisons de jeu affectée au sport et par d'autres ressources privées affectées par le Gouvernement.

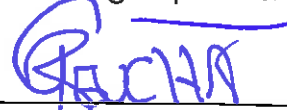
Or, nous constatons que depuis plusieurs années les recettes ne cessent de diminuer et l'utilisation du fond est supérieure aux recettes qui y sont affectées. L'ordonnance prévoit un équilibre entre les dépenses et les recettes, ce qui a des conséquences fâcheuses pour les clubs qui doivent faire face à une diminution extrêmement importante de l'aide octroyée. Bien que ce soutien financier ne doit pas être considéré comme des droits acquis, il n'en reste pas moins qu'une diminution de 10% à 20% de l'apport a des conséquences douloureuses et est contraire au soutien voulu pour le sport !

Le Gouvernement peut-il nous préciser les points suivants :

1. Les comptes 2015 montrent une nouvelle diminution des recettes pour le fond, est-ce que cette tendance se vérifie d'ores et déjà en 2016 ? Si oui, quelles en seront les conséquences pour les bénéficiaires ?
2. Le Gouvernement envisage-t-il des apports d'autres ressources privées comme le prévoit la loi ? Des pistes sont-elles étudiées pour renflouer le fond ?
3. Quels sont les liens de l'état avec la Fondation Casino ? Le Gouvernement a-t-il un rôle à jouer ? Est-ce un moyen d'apport ?

Delémont, le 25 mai 2016

Pour le groupe **PCSI-Jura**


Géraldine Beuchat-Willemin

